

Rapport du groupe de travail « Emission *Un Air de famille* (RTS Un)»

Séance du 25 novembre 2013

1. CADRE DU RAPPORT

a) Mandat

Le groupe de travail a reçu mandat du Conseil du Public d'analyser l'émission « Un air de famille » diffusée sur RTSUn.

b) Période de l'examen

L'examen a porté sur toutes les émissions du mois de mai, ainsi que la 1ère et 2ème émission du mois de juin 2013, soit un total de six émissions diffusées les 4, 11, 18, 25 mai et le 1er et 8 juin, ainsi que la finale du 15 juin 2013.

c) Examens précédents

Aucun

d) Membres du CP impliqués

M. Antoine Cretton (VS), M. Claude-Alain Kleiner (CR), Mme Sandra Houlmann (JU),
rapporteuse

2. CONTENU DE L'EMISSION

a) Pertinence des thèmes choisis

Difficile de traiter de contenus véritables d'une telle émission de distraction. On pourrait éventuellement évoquer la question de la pertinence du concept de l'émission, voire de la pertinence des choix des familles, ou de la pertinence des choix musicaux, avec subjectivité, dès lors, nous n'envisagerons pas cette rubrique.

Mis à part le nombre de personnes admises à participer à l'émission de minimum trois à maximum huit membres, ceci représente un décalage important pour celui qui doit tenir sa partition à trois membres par rapport à une famille qui aurait huit membres.

b) Crédibilité

Dans le contexte de concurrence actuel, avec des moyens bien moindres, la question se pose en effet de demeurer crédible tout en visant un public « populaire ».

Reste à savoir si le choix des familles ne doit pas se faire sur un seul critère, le choix musical qui nous semble important pour la qualité de l'émission. Sans aucune connotation de sexe ou de race. A ce sujet, si tous les cantons romands sont concernés, le fait de choisir des familles avec enfants en trop bas âge ou avec personnes handicapées est discutable. Sauf si la qualité musicale est au rendez-vous ! Ce qui n'est pas toujours le cas.

Focaliser sur la famille, en l'occurrence la famille la plus traditionnelle qui soit, en la présentant

un peu comme la famille « idéale », n'est-ce pas un choix un peu réducteur à une époque où ce modèle tend à être remplacé par des formes infiniment plus variées de groupes sociaux et familiaux ? On aurait pu imaginer que le concours s'adresse à d'autres groupes musicaux, sans qu'il y ait forcément un lien de famille entre leurs membres, mais des liens d'amitié et un goût particulier pour chanter ensemble.

D'où la question du choix des familles !

Le choix des parrains et marraines participe également à la crédibilité ou non de l'émission. Reste cependant que leurs propos à l'égard des familles auxquelles ils apportent leur soutien sont régulièrement sympathiques, admiratifs et sirupeux, d'ailleurs à un point tel qu'ils en deviennent totalement impersonnels.

c) Sens des responsabilités

Outre la jeunesse des candidats, qui peut déranger certaines personnes (qui ont l'impression qu'on transforme de très jeunes enfants en bêtes à concours) le sens des responsabilités des responsables de l'émission ne peut-être mis en cause.

d) Conformité à la Charte RTS et aux règles de déontologie

Rien de particulier à signaler.

3. FORME DE L'EMISSION

a) Structure et durée de l'émission

L'émission est bien structurée, même si l'attente est un peu longue pour arriver dans le vif du sujet. Tout remake avec de faibles moyens peut s'avérer extrêmement délicat ! Tel n'est pas le cas. La qualité de l'orchestre est à souligner. La mise en place d'un système de vote plus rapide pour connaître la famille gagnante est-elle possible ? Cela ne favoriserait-il pas l'attrait de l'émission !

Les avis divergent sur la longueur de la finale. Les séquences rétro des émissions précédentes et les séquences en studio 2 avec Mélanie Freymond rallongent la durée de l'émission, sans compter les questions à répétition. Comment vous sentez-vous, êtes-vous satisfait de votre prestation, comment avez-vous vécu cette aventure. L'expression « que du bonheur » finit par fatiguer un peu.

b) Animation

L'animateur déploie une belle énergie et crée dans la salle un fanatisme exubérant dont on se demande parfois s'il est franchement spontané...

c) Originalité

On ne peut pas dire que l'originalité est la qualité première de l'émission, mais il se peut qu'elle corresponde aux attentes d'un certain public.

4. VOLET INTERNET ET COMPLEMENTS MULTIMEDIA DE L'EMISSION

a) Enrichissements

La page internet d'un air de famille est bien présentée et pas trop chargée, ce qui permet de s'y retrouver aisément.

On peut reprendre toutes les émissions facilement, ce qui est appréciable si l'on a pas pu les regarder à la télévision. On peut aussi revoir les chansons de toutes les familles qui ont participé à l'émission. La chronique d'Option Musique nous permet de réécouter les chansons que les familles ont interprétées sur le plateau.

b) Complémentarité

Les compléments apportés sur le site sont essentiellement les douze familles en vidéo, ainsi que les vidéos bonus de 120 secondes, les coulisses et les douze familles pour un seul titre. De superbes photos des visages et des coulisses de la finale sont à découvrir sur le site.

c) Participativité

Participation active des internautes sur les réseaux sociaux pour apporter leur soutien à la famille qu'ils préfèrent.

5. RESUME DES COMMENTAIRES DEPOSES SUR LE SITE RTSR.CH

Un commentaire a été déposé : « Désolée de vous décevoir, mais je ne supporte plus de voir ce genre d'émission où les participants se trémoussent dans tous les sens pendant l'interprétation de leur chanson. Je commence à trouver cela pathétique. »

6. AUTRES REMARQUES

Bonne initiative d'avoir repris ce concept d'émission du Canada.

On peut regretter un certain manque de spontanéité à cette émission dont les protagonistes semblent avoir été drillés consciencieusement avant d'apparaître à la télévision.

7. RECOMMANDATIONS

- Les commentaires des parrains et marraines sont essentiellement portés sur des facteurs «affectifs», dès lors quelque peu subjectifs, à l'égard des familles. On ne sent pas une action technique dans le domaine musical. Un accent particulier dans ce domaine est-il envisageable dès lors que l'on suspecte une marge de progression chez les candidats.
- L'animateur pourrait-il apporter parfois moins d'exubérance dans ses interventions.
- Pourrait-on éviter les questions à répétition lors de la finale, ce qui pourrait finir par lasser les téléspectateurs.

Bassecourt, le 19 novembre 2013

Pour le groupe de travail :

Sandra Houlmann